

ARTS, LETTRES, LANGUES

Licence Cinéma

Cinéma



Diplôme
Licence



Niveau d'étude
visé
BAC +3



ECTS
180 crédits



Durée
3 ans



Établissement
Université Paris
1 Panthéon-
Sorbonne

Parcours proposés

- Licence Cinéma : pratique et esthétique
- Double Licence Cinéma-Gestion

Présentation

La Licence Cinéma de l'École des Arts de la Sorbonne allie une réflexion théorique en études cinématographiques (analyse de film, esthétique, théorie et histoire du cinéma) à une formation pratique en cinéma (prise de vue, son, montage, scénario, réalisation, production...), en fiction et en documentaire.

Cette formation spécialisée en cinéma s'intègre dans une formation plus générale en art (histoire et philosophie de l'art, sciences humaines appliquées à l'art) et permet par ailleurs aux étudiants de se confronter à d'autres pratiques artistiques : arts plastiques, photographie ou théâtre.

Un stage obligatoire ainsi que des rencontres régulières avec des cinéastes, technicien.e.s et collaborateur.rice.s du secteur complètent le cursus et préparent l'étudiant.e à son futur parcours professionnel.

Savoir-faire et compétences

Les études à l'université nécessitent une grande autonomie et capacité d'organisation personnelle. La double licence

gestion-cinéma requiert de plus un bon niveau en mathématiques (spécialité conseillée au lycée).

Ce cursus accorde une grande place à la réflexion. Un bon niveau de culture générale et un intérêt marqué pour le domaine cinématographique (et artistique plus généralement) sont indispensables. De bonnes compétences d'écriture sont également nécessaires.

L'importance du réseau étant particulièrement déterminante dans le secteur du cinéma/audiovisuel, les étudiant.e.s ont intérêt à multiplier les expériences de terrain tout au long de leur cursus afin de favoriser leur future insertion professionnelle (le stage obligatoire peut être complété par des stages facultatifs).

Et après

Poursuite d'études

- A la fin du premier semestre de L1 : réorientation possible vers une autre licence (Paris 1, autre université); vers une section de BTS, un IUT, une école post-bac...(sur dossier et selon capacités d'accueil)
- après la L2 :
 - L3 cinéma à Paris 1 (accès de droit) ou d'une autre université (dossier)
 - L3 de la mention arts plastiques de Paris 1 (sur dossier) : Arts plastiques; Design, médias, arts; Esthétique et sciences de l'art; Métiers des arts et de la culture;



- L3 d'une autre mention, par ex. philosophie, histoire du cinéma, histoire de l'art, médiation culturelle, information-communication... à Paris 1 ou autre université (sur dossier)
- Licence professionnelle (L3 à recrutement sélectif) selon conditions d'admission, par ex. : Techniques du son et de l'image, Communication...
- Ecoles publiques de cinéma/audiovisuel (La Fémis, Louis Lumière, concours très sélectifs) ou écoles privées.
- Autres écoles spécialisées : journalisme, commerce, communication management culturel (sur concours).
- après la L3 :
 - Master Cinéma et audiovisuel de P1; Masters cinéma/ audiovisuel d'autres universités
 - Autres masters, selon conditions d'admission, à Paris 1 ou autre université: Histoire du cinéma (P1), médiation culturelle...
 - La Fémis, Louis Lumière, écoles cinéma/audiovisuel privées, écoles de journalisme, de communication, de commerce, IEP (sur concours)

chercheur.se à l'université après un doctorat (bac+8). Le nombre de postes est cependant très limité.

Infos pratiques

Lieu(x)

📍 Paris

Insertion professionnelle

Quelques exemples de métiers :

- **Métiers de la création, de la production et de la diffusion des œuvres audiovisuelles** : réalisateur.rice, assistant.e réalisateur.rice, script.e, scénariste, assistant.e de production, programmeur.rice de salle de cinémas, de festivals, et de manière plus générale, collaborateur.rice.s de création dans le domaine de la pré-production, des tournages et de la post-production.
- **Journalisme** : journaliste spécialisé.e, critique de cinéma.
- **Métiers du patrimoine et de la documentation** : archiviste, documentaliste (musées, médiathèques, INA, Cinémathèque française...).
- **Concours des différentes fonctions publiques** : en particulier ceux de la filière culturelle : médiateur.rice culturel.le, chef.fr de projets culturels...
- **Enseignement et recherche** : il n'existe pas de CAPES ou d'agrégation en cinéma mais les étudiant.e.s de la filière peuvent envisager une carrière d'enseignant.e-



Programme

Organisation

Le cursus de Licence se déroule sur 3 ans :

Volume horaire hebdomadaire :

- Cours magistraux : 6 à 8 heures selon les semestres
- TD et ateliers pratiques : 11 à 15 heures selon les semestres

Généralement, chaque séance de TD nécessite au moins le double d'heures de préparation.

Pour consulter le descriptif détaillé des enseignements pour l'année en cours, merci de vous rendre [sur le site de l'École des arts de la Sorbonne](#).

Des tuteurs pédagogiques assurent des permanences et apportent leurs conseils pour faciliter l'adaptation et l'acquisition des compétences méthodologiques.

Le volume horaire est plus conséquent sur la double licence (généralement entre 1800 et 1 900 heures), tout en garantissant l'acquisition des connaissances fondamentales dans les deux disciplines.

Licence Cinéma : pratique et esthétique

Double Licence Cinéma-Gestion

